



AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION D'USAGES CONDITIONNELS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude de demandes d'autorisation d'usages conditionnels, lors de la séance ordinaire du 7 mai 2018 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande présentée par *Construction Tapco inc.*, a pour but d'aménager, sur les terrains situés aux 570 et 580, rue Notre-Dame, un projet intégré d'habitations comportant un total de 18 logements.

La demande présentée par Cindy Verreault et Maxime Marien a pour but d'aménager, sur le terrain situé au 1721, rue Notre-Dame, un projet intégré composé de 9 logements répartis dans deux bâtiments de 6 et de 3 logements.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à ces demandes, lors de la séance du conseil municipal, le 7 mai 2018.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 18^e jour du mois d'avril deux mille dix-huit.

Madeleine Barbeau, greffière